

Le jardin anglais de Rolle sera préservé

L'extension du port devait conduire à la création d'un parking sur la pelouse. Le projet municipal a été revu

A l'enquête publique fin 2010, la première mouture du projet d'agrandissement du port de Rolle avait suscité 148 oppositions. La plupart concernaient l'atteinte que portait ce futur plan partiel d'affectation (PPA) au jardin anglais voisin. Car, pour desservir les 125 places d'amarrage supplémentaires, il était question d'ajouter 30 cases aux 145 places de stationnement existant dans le secteur. Le projet rétrécissait sérieusement la pelouse et nécessitait l'abattage de plusieurs arbres, dont un magnifique séquoia.

Tenant compte des remarques, la Municipalité est revenue ces jours avec une nouvelle version limitant l'impact sur le jardin anglais. Il n'y a plus qu'une rangée de places de stationnement, ce qui permet d'aménager 63 cases et de créer un espace paysager à côté de la salle de spectacle.

Les arbres majeurs, dont le fa-

meux séquoia, sont maintenus, assure la municipale Joséphine Byrne Garelli, ce qui devrait éviter de trop nombreux recours d'opposants. «Pour nous, l'important est que le PPA permet l'implantation d'un parking souterrain d'une cinquantaine de places à l'ouest du Casino ou bien sous la Nautique», précise la municipale. Celui du Casino, dont il s'agira de faire une étude de rentabilité, est le plus probable, puisqu'il pourrait aussi servir aux usagers du théâtre en hiver.

Il est vrai que la réorganisation proposée n'atteint pas tout à fait l'objectif des 30 places de parc supplémentaires. «Mais, avec un total d'environ 170 places, on en est proche. Et, en attendant, les nouveaux navigateurs pourront déposer leur matériel au port et aller parquer sur des places de surface qu'on pourra aménager ailleurs en ville, par exemple au terrain de football.» Et de rappeler que trois PPA en cours d'élaboration, celui de la place du Marché, du Château et du Casino, offriront l'option de construire un parking souterrain. **M.S.**